

## 1000 paroissiens à 5 €

Nous avons besoin de vous et de votre promesse d'engagement pour financer le projet du comité Solidarité Saint François.



### Oui, je peux donner chaque mois

(par virement mensuel, un RIB vous sera fourni) :

5 €                       autre montant ..... €

pendant :

1 an                       2 ans

**Je préfère donner en une fois cette année (par chèque) :**

60 €                       autre montant ..... €

Prénom, nom : .....

Adresse : .....

.....

E-mail : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Date : ..... Signature : .....

N.B : le montant des dons donnera lieu à l'établissement d'un reçu de l'association Solidarité Saint Martin (qui gère les finances de notre association). La réduction fiscale est à hauteur de 75% du montant du don, dans la limite de 530 € (en 2016), puis de 66% au-delà, dans la limite de 20% du revenu imposable.

➔ Coupon à remplir et déposer à la Maison Paroissiale sous enveloppe au nom de Solidarité Saint François.

**Merci d'avance pour votre engagement.**